



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20251001-2174821-AR

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le : 02/10/2025

ARRÊTÉ N° ARR_2025_568

Objet : Autorisation d'ouverture au public de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, EHPAD Madeleine Delbrêl (102402) de type J et de 4ème catégorie situé 4 rue Nieuport à Vélizy- Villacoublay

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation,

VU l'arrêté du 25 juin 1980 modifié relatif à la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public,

VU le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,

VU le procès-verbal d'étude n° 59732 de la Sous-Commission Départementale de Sécurité en date du 7 mai 2021, relatif à la construction d'un EHPAD (Permis de construire n° 07864020V1019 du 28 octobre 2020),

VU le procès-verbal d'étude n° 69832 de la Sous-Commission Départementale de Sécurité en date du 13 août 2024 relatif au dossier de sécurité GE 2 du système de sécurité incendie,

VU le procès-verbal d'étude n° 72389 de la Sous-Commission Départementale de Sécurité en date du 6 mars 2025, relatif au dossier de sécurité GE 2 du Système de Sécurité Incendie et du désenfumage,

VU le procès-verbal de la visite de la Commission Communale de Sécurité de réception de travaux préalable à l'ouverture au public, du 08 septembre 2025, de l'EHPAD Madeleine Delbrêl situé 4 rue Nieuport à Vélizy-Villacoublay ,

VU l'avis émis par les membres de la Commission Communale de Sécurité, lors de la visite de réception de travaux préalable à l'ouverture au public, du 15 septembre 2025, de l'EHPAD Madeleine Delbrêl situé 4 rue Nieuport à Vélizy-Villacoublay,

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

CONSIDÉRANT l'avis favorable émis par les membres de la Commission Communale de Sécurité, lors de la visite de réception des travaux préalable à l'ouverture au public, du 15 septembre 2025, de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, EHPAD Madeleine Delbrêl situé 4 rue Nieuport à Vélizy-Villacoublay.

ARRÊTE

Article 1 : L'autorisation d'ouverture de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, ***EHPAD Madeleine Delbrêl (102402)*** de type J de 4^{ème} catégorie *situé 4 rue Nieuport Vélizy- Villacoublay* est **ACCORDÉE** en application du Code de la Construction et de l'Habitation (C.C.H.).

L'exploitant ***devra respecter les prescriptions*** du procès-verbal de la visite de la Commission Communale de Sécurité du 15 septembre 2025 et se conformer à la réglementation en vigueur.

Article 2 : la présente décision ainsi que l'annexe sont notifiées à l'exploitant dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet.

Article 3 : le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Vélizy-Villacoublay, le 25 septembre 2025